

Note Méthodologique : plan de prévention des risques sur chantier

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Assurer sécurité et santé des travailleurs à toutes les phases du chantier.
- Identifier, analyser et maîtriser les dangers spécifiques aux opérations.
- Réduire les accidents et garantir la conformité réglementaire.
- Organiser les interventions entre plusieurs entreprises (co-activités).

Point clé : Le plan est établi avant le début des travaux et structure le suivi/contrôle des actions préventives.

Objectifs de la mission

- Garantir la sécurité des salariés sur l'ensemble du chantier.
- Assurer la conformité aux réglementations et normes applicables.
- Coordonner rigoureusement les intervenants et co-activités.
- Identifier les risques, analyser fréquence/gravité, prioriser les mesures.
- Instaurer un cadre formel de suivi et d'amélioration continue.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des risques liés aux opérations et équipements.
 - Analyse documentaire/réglementaire (normes, procédures, permis, FDS).
 - Plan d'action et plan de prévention détaillé et priorisé.
 - Accompagnement à la mise en œuvre, contrôles et ajustements.
 - Livrables: rapport de diagnostic, audit documentaire, plan de prévention, rapports d'audit périodiques, fiches pratiques.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Diagnostic initial des risques

- Analyse du chantier: opérations prévues, plans, équipements.
- Évaluation des dangers et des compétences/formations des salariés.
- Résultat: rapport de diagnostic initial.

Étape 2 – Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des normes, consignes internes, procédures spécifiques.
- Vérification: études de danger, permis de travail, FDS.
- Résultat: audit documentaire complet et points de conformité.

Étape 3 – Recommandations et plan d'action

- Définition de mesures de prévention et de protocoles de coordination.
- Priorisation et planification de la mise en œuvre.
- Résultat: plan de prévention détaillé.

Étape 4 – Suivi, accompagnement et reporting

- Contrôles réguliers, ajustements selon observations terrain.
- Rapports périodiques pour pilotage et décision (direction/chantier).
- Résultat: rapports d'audit périodiques et suivi opérationnel.

Planning / durée / jalons

Durée totale: quelques jours à plusieurs semaines, selon la taille et la complexité du chantier.

Phase	Jalons clés	Modalités	Durée
Diagnostic initial	Rapport de diagnostic	Audit terrain et échanges	Variable
Analyse documentaire	Audit documentaire complet	Sur site et/ou à distance	Variable
Élaboration du plan d'action	Plan de prévention détaillé + validation	Ateliers de concertation	Variable
Mise en œuvre & suivi	Rapports périodiques	Audits sur site + suivi à distance	Variable

Note planning : Formats possibles: présentiel intégral ou hybride (suivi à distance) pour un meilleur pilotage.

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic initial et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Élabore le plan d'action et le plan de prévention priorisé.
- Accompagne la mise en œuvre, effectue des contrôles réguliers.
- Produit des rapports périodiques pour le pilotage.

Client (direction / responsables QHSE / chantier)

- Implique les équipes dans la mise en œuvre effective des mesures.
- Participe aux ateliers de concertation avec les parties prenantes.
- Coordonne les entreprises intervenantes en situation de co-activité.

- Utilise les rapports pour le pilotage et la prise de décision.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du chantier et modalités d'intervention prévues.
 - Inventaire des équipements et produits utilisés (FDS).
 - Procédures internes, consignes de sécurité existantes.
 - Évaluations des risques disponibles et études de danger.
 - Permis de travail applicables.
 - Niveaux de compétence et formations des salariés affectés.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Contrôles réguliers sur site et ajustements selon les observations terrain.
 - Rapports périodiques détaillés pour un pilotage rigoureux.
 - Suivi structuré: cadre formel de suivi et contrôle des actions.
 - Ateliers de concertation avec les parties prenantes.
 - Possibilité de suivi à distance pour renforcer l'efficacité du pilotage.
 - Vérification de conformité aux réglementations applicables (exigences renforcées possibles en zones industrielles/locales).
 - Mise en place du plan avant le début des travaux pour limiter la non-conformité et les sanctions.
-